



**RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR
L'IMPACT COLLECTIF DES TRAVAUX
DES MEMBRES (de 2018 à 2021)**

**RÉSEAU NATIONAL DE FORMATION
EN JUSTICE (RNFJ)**



ACUFC
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Secrétariat national 223, rue Main, Ottawa (Ontario), K1S 1C4 Sans frais : 1 866 551-2637 Télécopieur : 613 244-0699 ACUFC.CA

TABLE DES MATIÈRES

1. LE MANDAT ET LA MÉTHODOLOGIE	3
2. LES CONSTATS RELATIFS AU NOMBRE D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION (COURS, STAGES, WEBINAIRES, ATELIERS, ETC.)	4
3. LES CONSTATS RELATIFS AUX OUTILS JURIDIQUES ET JURILINGUISTIQUES	5
4. LES CONSTATS RELATIFS AUX PARTENARIATS.....	6
5. LES CONSTATS RELATIFS AUX PRODUITS DE CONNAISSANCE	7
6. LES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	8

1. Le mandat et la méthodologie

Le mandat de l'évaluation de l'impact collectif des travaux des membres du Réseau national de formation en justice (RNFJ) est de produire un rapport de synthèse des activités réalisées par les membres du RNFJ pour les années 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021. Ce rapport est destiné aux membres et au ministère de la Justice du Canada, le principal bailleur de fonds des activités qui en font l'objet. Puisqu'il s'agit de publics avertis et pour éviter toute répétition inutile, toutes les informations pertinentes concernant le RNFJ se trouvent à l'adresse suivante : rnfj.ca.

La méthodologie utilisée pour réaliser la présente évaluation comprend les éléments suivants :

1. La revue des rapports d'activités et des rapports annuels des organismes membres du RNFJ remis aux bailleurs de fonds;
2. La revue des rapports sommaires des projets réalisés par les organismes membres du RNFJ;
3. La tenue d'entrevues avec les membres clés du Réseau pour valider les données statistiques et pour approfondir la réflexion sur l'impact des activités réalisées, notamment en ce qui a trait aux retombées des partenariats entre les membres du Réseau et au rayonnement qui découle de ces activités.

Les indicateurs quantitatifs sur lesquels porte l'évaluation sont les suivants :

1. Le nombre d'inscriptions aux formations, le nombre de placements et/ou de stages;
2. Le nombre d'outils juridiques et jurilinguistiques produits;
3. Le nombre de partenariats conclus;
4. Le nombre et le type de produits de connaissance réalisés – études, rapports publics ou informations ayant trait au nombre de professionnels qui déclarent avoir les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour servir les justiciables des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la langue officielle de leur choix.

Les limites de la méthodologie et l'organisation du rapport

Une analyse de ce type est souvent réalisée par une tierce partie neutre. En raison des ressources disponibles, le présent rapport a été produit par le personnel du secrétariat national du RNFJ. Pour cette raison, le RNFJ tire des conclusions et formule des recommandations d'ordre administratif dans ce rapport.

Le rapport s'en tient donc aux faits concernant le rayonnement des activités des membres du RNFJ, tirés des rapports produits à l'intention des bailleurs de fonds. La nouveauté du présent rapport consiste à présenter un portrait d'ensemble des données produites individuellement par chaque membre. De plus, ce rapport présente les opinions des membres au sujet de l'impact de la collaboration établie par le RNFJ.

En plus du présent rapport de synthèse, le secrétariat national rédige un rapport destiné à chaque membre du RNFJ, qui porte sur les données collectées par celui-ci à ses propres fins.

2. Les constats relatifs au nombre d'inscriptions aux activités de formation (cours, stages, webinaires, ateliers, etc.)

Les membres du RNFJ qui ont participé à l'évaluation ont enregistré 7 785 inscriptions distinctes à leurs activités de formation durant la période allant de 2018-2019 à 2020-2021.

Certains membres reçoivent un financement de base du Ministère, ce qui leur permet d'élargir leur offre de formations. Voici quelques exemples de formations financées directement ou indirectement par le ministère de la Justice du Canada :

- Des ateliers de plaidoirie permettant aux avocats plaideurs et aux étudiants en droit de mettre en pratique et de parfaire leurs compétences en matière de plaidoirie orale;
- Des formations en médiation familiale, y compris une formation d'une durée de trois jours portant sur la médiation en contexte de haut conflit;
- Des programmes universitaires comme le programme *Certification de common law en français*, qui vise la formation d'étudiants bilingues inscrits dans des facultés de droit anglophones de l'Ouest canadien;
- Des stages en traduction juridique pour inciter des étudiants en traduction à se spécialiser dans le domaine juridique et pour former la relève;
- Des ateliers et des formations en langage clair, comme la formation offerte aux membres du Tribunal de la sécurité sociale du Canada par l'équipe de Jurisource.ca;
- Des séances de formation initiant les étudiants en droit aux outils juridiques et jurilinguistiques de la common law en français;
- Des formations en français juridique, en rédaction juridique et en terminologie du droit de la famille, offertes et adaptées à des clientèles variées telles que des avocats et des greffiers;
- Des formations professionnelles à l'intention des arbitres et des employés bilingues des tribunaux décisionnels ainsi que du personnel des tribunaux municipaux;
- Des formations destinées aux agents de probation et de libération conditionnelle.

Outre les étudiants de niveau postsecondaire, la plupart des formations ont été offertes aux intervenants en justice des provinces et des territoires. Ces intervenants sont majoritairement des avocats, notamment :

- Des procureurs de la Couronne provinciaux et fédéraux;
- Des médiateurs;
- Des avocats de l'Aide juridique;
- Des avocats du secteur privé.

Ces intervenants comprennent également les professionnels suivants :

- Des agents de police;
- Des employés des programmes de services aux victimes;
- Des employés des bureaux des services aux tribunaux, y compris des greffiers, des sténographes et des adjoints juridiques;
- Des agents de probation et de libération conditionnelle;
- Des interprètes judiciaires;
- Des traducteurs juridiques.

Dans certains cas, des partenariats ont été formés, permettant aux participants aux formations de passer un test d'évaluation de compétence linguistique en contexte juridique. Ces évaluations présentent des avantages lorsqu'il s'agit de mesurer des compétences qui sont un prérequis pour s'inscrire à une formation ou de confirmer la qualité et l'efficacité de la formation offerte après avoir suivi un programme. Entre 2019 et 2021, 190 étudiants en droit et 63 intervenants en justice ont fait l'objet d'une certification de compétence linguistique par Kortojura.

3. Les constats relatifs aux outils juridiques et jurilinguistiques

L'évaluation a recensé 473 outils juridiques et jurilinguistiques distincts qui ont été produits entre 2018-2019 et 2020-2021 par les membres du RNFJ ayant participé à l'évaluation. De plus, des outils existants ont été enrichis. Par exemple, Juriterm, la banque terminologique de la common law, a été enrichie grâce à l'ajout de plus de 600 fiches et à l'actualisation de près de 6 000 fiches.

Les centres de jurilinguistique sont les producteurs les plus importants d'outils juridiques et jurilinguistiques. Voici des exemples d'outils juridiques et jurilinguistiques dont la production et l'enrichissement ont reçu un appui financier du ministère de la Justice du Canada :

- La normalisation du vocabulaire français de la common law;
- La production de lexiques, y compris les mini-lexiques préparés par le Centre de ressources en français juridique;
- L'ajout de fiches à Juriterm, la banque terminologique de la common law, et l'actualisation de fiches existantes;
- La révision du Juridictionnaire;
- La production et la traduction de modèles d'actes pour appuyer les juristes dans leur pratique du droit en français;
- La rédaction d'articles de blogue traitant d'une variété de sujets, comme les droits des femmes au Canada et les questions constitutionnelles;
- L'élaboration de capsules jurilinguistiques traitant d'un terme, d'une expression ou d'une notion juridique, comme une capsule sur la bonne utilisation des termes *légal*, *juridique* et *judiciaire*;
- La publication de dossiers thématiques et de documents de référence sur le portail Jurisource.ca;
- La production de matériel de formation, y compris le matériel produit pour la prestation de formation par l'Institut de développement professionnel en langue française ainsi que le matériel produit par le Centre canadien de français juridique pour la prestation de programmes de formation en terminologie juridique;
- Les résumés de décisions touchant divers domaines du droit, y compris le droit constitutionnel, les droits linguistiques, le droit criminel et le droit autochtone;
- Les schémas juridiques;
- La traduction de décisions judiciaires d'importance visant principalement, mais non exclusivement, les domaines du droit pénal, du droit de la famille et du droit des peuples autochtones.

Une vaste clientèle a utilisé les outils juridiques et jurilinguistiques produits par les membres du RNFJ. Ces derniers recensent le nombre de personnes qui utilisent les outils juridiques et jurilinguistiques. Plus d'un million de recherches et de consultations sont effectuées annuellement par les usagers à l'aide des

moteurs de recherche qui reçoivent un financement du ministère de la Justice du Canada. Il convient de souligner que de nombreux usagers influent considérablement sur l'expression du droit :

- Les juges, les juges associés et les juges de paix;
- Les membres/arbitres des tribunaux décisionnels;
- Les étudiants en droit, les professeurs et les bibliothécaires des facultés de droit;
- Les étudiants et les professeurs des programmes collégiaux en droit et justice;
- Les stagiaires;
- Les avocats en pratique privée (dans tous les domaines du droit);
- Les procureurs de la Couronne provinciaux et fédéraux;
- Les avocats de l'Aide juridique;
- Les parajuristes;
- Les adjoints et les techniciens juridiques;
- Les agents et les répartiteurs d'urgence 911;
- Les interprètes judiciaires et les traducteurs juridiques;
- Le personnel administratif des tribunaux;
- Les jurilingagiers, y compris les rédacteurs législatifs (provinciaux et fédéraux), les traducteurs juridiques et les jurilinguistes;
- Les membres du public.

4. Les constats relatifs aux partenariats

Les membres du RNFJ ont recensé 675 partenariats distincts conclus entre 2018-2019 et 2020-2021. Les données administratives des membres concernés contiennent les noms de ces partenaires et l'objet des divers partenariats. Les principales retombées de ces partenariats sont les suivantes :

- L'accès aux ressources juridiques et jurilinguistiques à partir des sites Web des membres et du portail **Jurisource.ca**;
- L'élaboration, grâce à un travail collaboratif, des ressources juridiques et jurilinguistiques affichées sur les portails;
- L'utilisation des outils juridiques et jurilinguistiques dans la création de modules de formation;
- La normalisation du vocabulaire français de la common law;
- Le développement de passerelles entre les établissements d'enseignement pour faciliter l'accès aux facultés de droit, comme les passerelles entre le programme *Droit et justice* de l'Université Laurentienne et les facultés de droit de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa;
- La promotion de toutes les formations offertes dans l'ensemble du Canada;
- La soumission de projets mis en œuvre par un organisme en collaboration avec d'autres membres du RNFJ, en immigration par exemple;
- La détermination de lieux de stages pour les programmes de formation postsecondaire;
- La détermination de lieux de stages pour les écoles de traduction;
- La désignation de conférencières et de conférenciers pour divers programmes et conférences;
- L'enrichissement et la mise à jour d'outils juridiques et d'information juridique;
- La mise sur pied de groupes de travail pour étudier l'offre de nouvelles formations en français, en droit de la famille par exemple;
- L'accès à diverses clientèles pour les évaluations linguistiques dans un contexte juridique, y compris des étudiants en droit, des procureurs de la Couronne et des avocats de l'Aide juridique;

- Le partage de connaissances en matière de langues officielles, y compris dans le cadre des rencontres du RNFJ.

5. Les constats relatifs aux produits de connaissance

Pour la première fois, le RNFJ a cherché à évaluer les retombées des produits de connaissance réalisés par ses membres. Le RNFJ a posé la question suivante à ses organismes membres : Votre organisme a-t-il réalisé des études, rédigé/produit des rapports publics et/ou fourni des informations ayant trait au nombre de professionnels qui déclarent avoir les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour servir les justiciables des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) dans la langue officielle de leur choix?

Le RNFJ a recensé 90 produits de connaissance réalisés par ses organismes membres entre les années 2018-2019 et 2020-2021. En voici des exemples :

- L'intervention d'une AJEF dans le cadre de l'affaire *Mazraani c. Industrielle Alliance* (Cour suprême du Canada);
- Les mémoires déposés au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes et au Comité sénatorial permanent des langues officielles;
- Les mémoires déposés devant des comités permanents de la justice des provinces;
- La participation aux consultations des ministères provinciaux de la justice;
- Les mémoires déposés aux barreaux;
- Des études de marché réalisées par des établissements postsecondaires en vue d'élaborer des programmes de formation;
- Des analyses des besoins pour élaborer des formations continues, pour mieux connaître les réalités technologiques des membres ou pour connaître les capacités linguistiques des professionnels de la justice;
- Des analyses des besoins pour lutter contre le harcèlement sexuel en milieu de travail;
- Des analyses des besoins pour mieux servir les nouveaux arrivants francophones;
- Des lettres d'appui à des organismes de la francophonie en lien avec l'accès à la justice dans les deux langues officielles;
- Des présentations et des articles médiatiques;
- La participation à des panels d'expertes et d'experts;
- Des présentations offertes à des organismes nationaux en justice;
- Des séances visant à sensibiliser les fonctionnaires à l'accès à la justice dans les deux langues officielles;
- Des bulletins d'information.

L'effet principal des produits de connaissance est de renseigner les autorités gouvernementales afin de faire progresser les politiques publiques en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles. Les produits de connaissance servent à déterminer les obstacles, à expliquer les enjeux et à proposer des solutions aux questions émergentes.

6. Les conclusions de l'évaluation

Les conclusions suivantes sont tirées de l'analyse de la documentation et des données recueillies lors des entretiens menés avec les membres.

Les membres du RNFJ créent des partenariats entre eux pour offrir des produits et des services, mais de nombreux autres partenariats sont conclus avec des organismes gouvernementaux fédéraux et provinciaux, des tribunaux, des corps de police, des centres de recherche, des barreaux et des organismes communautaires œuvrant en justice.

De fait, l'accès à la justice dans les deux langues officielles pour les communautés francophones en situation minoritaire repose sur tout un écosystème composé de centaines, voire de milliers de personnes qui y contribuent.

L'analyse d'impact permet de constater clairement que le RNFJ est, par sa nature et son fonctionnement, un réseau de réseaux. Le ministère de la Justice du Canada appuie directement cet écosystème en attribuant des ententes de contribution aux bénéficiaires. De plus, le Ministère tire profit de l'existence de cet écosystème, et ce, même s'il ne consent pas d'ententes de contribution à certains membres du RNFJ.

En voici un exemple. Les collèges communautaires membres du RNFJ ne reçoivent pas directement de fonds du ministère de la Justice du Canada, mais ils établissent de nombreux partenariats dans les communautés pour offrir des programmes de formation en justice, notamment pour la tenue de stages. À titre de membres du RNFJ, les collèges sont tenus au courant des actualités en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles et ils transmettent ces informations à leurs partenaires dans les communautés. De plus, les collèges informent les membres du RNFJ des enjeux mis en lumière par ces partenaires et à son tour, le RNFJ en informe le ministère de la Justice du Canada lors de ses rencontres régulières avec celui-ci.

La présente évaluation confirme que le tout est plus grand que la somme des parties. Un organisme agissant seul ne pourrait pas jouir du rayonnement dont il dispose à titre de membre du RNFJ.

L'effet multiplicateur des actions des membres du RNFJ est notable. Grâce aux initiatives des membres, notamment les formations et les outils juridiques et jurilinguistiques produits et enrichis, des milliers d'intervenants, de professionnels de la justice et d'autres parties prenantes ont pu bénéficier d'activités de formation en français et ont pu avoir accès à des outils juridiques et jurilinguistiques essentiels au respect des droits linguistiques au Canada.

Sur un autre plan, l'évaluation permet également de conclure que les rapports d'activités soumis par les membres du RNFJ aux bailleurs de fonds sont une mine de renseignements clés qui est sous-exploitée. L'ampleur de l'impact collectif des membres du RNFJ est notable. La richesse de ces données mérite qu'on s'y attarde, notamment grâce à une analyse périodique et à une évaluation officielle effectuée dans les règles de l'art.